

La violence sexuelle et la COVID-19

La violence sexuelle n'a pas disparu pendant la pandémie de COVID-19. En fait, elle découle souvent de situations d'isolement accru et de marginalisation sociale. La pandémie influe sur la violence sexuelle de plusieurs façons :

- Les facteurs de stress liés à la pandémie, comme le chômage, les difficultés financières ou la disparition de stratégies d'adaptation peuvent multiplier les tentatives de domination d'autrui par le biais de la violence sexuelle.
- La hausse des occasions de se livrer à des sollicitations en ligne à des fins sexuelles et à la cyberviolence sexuelle expose davantage les personnes pendant et après la pandémie.
- L'exploitation sexuelle d'une personne en proie à des difficultés financières est possible, par exemple pour exiger des rapports sexuels en échange du versement du loyer ou de nourriture, d'autres ressources ou d'un hébergement.
- La complexité et l'étendue des besoins des survivant(e)s de violence sexuelle historique peuvent augmenter pendant cette période difficile.
- L'alcool ou les drogues – auxquels recourent certaines personnes pour faire face aux effets de la pandémie – peuvent être exploités par d'autres pour faciliter les agressions sexuelles.
- La hausse du risque de violence conjugale pendant la pandémie s'accompagne d'un accroissement du risque de violence sexuelle.
- Les restrictions entourant les visites et la baisse du personnel dans les prisons ou les établissements de soins résidentiels – comme les établissements de soins de longue durée et les foyers de groupe – peuvent multiplier les occasions de violence sexuelle dans ces milieux.
- Les mesures de distanciation sociale/physique peuvent isoler les personnes chez elles en « compagnie » d'agresseurs possibles (p. ex., aidants ou partenaires intimes violents sur le plan sexuel), tout en les éloignant de témoins susceptibles d'intervenir pour empêcher la violence sexuelle.

Ces effets peuvent affecter les personnes différemment, en fonction de leurs situations respectives et des différents types d'oppression qu'elles rencontrent – qu'il s'agisse de colonialisme, de capacitisme, de racisme, de cisnormativité et de classisme. La COVID-19 peut également générer des obstacles pour les survivant(e)s de violence sexuelle qui cherchent de l'aide; en voici quelques exemples.

- Difficulté à trouver un moment privé et sécuritaire pour chercher de l'aide tout en étant isolé(e).
- Hésitations à se rendre à l'hôpital ou accéder à d'autres services de crainte d'être exposé(e) à la COVID-19.
- Changements d'horaires dans les services de transport public, limitant l'accès aux soutiens disponibles.
- Craintes et besoins liés à la pandémie, ce qui risque de minimiser l'importance accordée à la violence sexuelle et à ses effets.
- Honte et peur de répercussions si une personne signale qu'un acte de violence sexuelle s'est produit en désobéissant aux mesures de distanciation sociale/physique.
- Coupure des soutiens informels (p. ex., communauté religieuse, collègues) et arrêt des stratégies d'adaptation (pauses-café avec les amies, aller au gym).

Les soutiens en matière de violence sexuelle sont toujours offerts aux survivant(e)s, et les services de lutte contre les agressions sexuelles continuent d'opérer (p. ex. par téléphone et en ligne, par l'entremise de services hospitaliers).

Aidez votre centre d'aide aux victimes d'agression sexuelle et aidez-nous à mieux faire connaître les effets de la violence sexuelle et de la COVID-19. Merci de faire circuler ce document.

Cette ressource a été produite par le [Learning Network](#) au Centre for Research & Education on Violence Against Women & Children, en collaboration avec les organismes suivants : [Association of Alberta Sexual Assault Services](#), [Ontario Coalition of Rape Crisis Centres](#) et [Ontario Network of Sexual Assault/Domestic Violence Treatment Centres](#).